
COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 3 février 2017

Conseillers présents : Mme MARTIN Lise, MM. LOUCHE Alain, GARNIER Michel, NICOLAS Christian, PELLET Bernard, VERDELHAN Bernard, MICHEL Raymond, MICHELET Jean-Pierre, DAUDE Roger.

Absent : M BALMOT Michel

Secrétaire de séance : M MICHEL Raymond

Le précédent conseil municipal est validé à l'unanimité.

Elections des adjoints au maire

Les adjoints ont démissionné pour que Jean-Pierre Michelet puisse conserver sa délégation à la communauté des communes.

Il faut donc procéder à une nouvelle élection :

- Jean-Pierre Michelet est élu 1^{er} adjoint à l'unanimité,
- Michel Garnier est élu 2^{ème} adjoint à l'unanimité,

Voirie et bâtiments communaux

* Voirie 2017

Montants des devis demandés à Lozère Ingénierie :

- Route de Pomeirols : 18 864.50 € HT + honoraires,
- Chemin de Grizel : 17 771.75 € HT + honoraires,
- Virage de l'Arbousset : 4 278.00 € HT + honoraires.

* Bâtiments communaux

- Hangar à plaquettes

M R. Michel a rencontré l'architecte pour orienter les deux bâtiments de façon correcte (Plein sud).

- Logement restaurant

L'architecte apporte les plans la semaine prochaine.

Mandat à L'EPFR (établissement Public Foncier régional)

M. Jean-Pierre Michelet quitte la séance

M le maire propose de faire porter le projet de l'achat de la maison Michelet par l'EPFR. Cet organisme s'occupe de l'achat de ce bien et le conserve pendant 5 ans pour la commune.

Une délibération est prise pour mandater l'EPFR pour porter ce projet et autorise M le maire signer les documents nécessaires.

Election des représentants au syndicat des hautes vallées Cévenoles

M. Michel Garnier est désigné représentant titulaire. M Christian Nicolas est désigné représentant remplaçant.

Terrains communaux

- Aménagement des jardins communaux.

Une clôture est en cours de fabrication. Il faut prévoir 15 m³ de béton.

Ces jardins seront attribués aux locataires des appartements communaux. La location est comprise dans le loyer actuel des appartements.

Le terrain sera divisé en 5 ou 6 jardins.

Il faut encore résoudre quelques problèmes de stockage et de répartition d'eau.

Ligne de trésorerie

Une ligne de trésorerie doit être demandée pour permettre un bon fonctionnement du budget principal de la commune.

Le conseil municipal prend une délibération pour demander une ligne de trésorerie de 30 000.00 €

Questions diverses

- Salle polyvalente :

Des tables réservées à l'intérieur de la salle viennent d'être achetées. Divers travaux vont être entrepris, une révision générale s'impose et va être prévue au budget 2017.

- Problème des sangliers :

Un courrier sera adressé au préfet sur le modèle proposé par Bernard Verdelhan.